

**Groupes de travail PRFB
GT3 : Objectif stratégique
gérer durablement la forêt et la ressource forestière**

**Point 4 : Objectif : valoriser et préserver la forêt
dans le souci de la multifonctionnalité**

Réunion du 12 mars 2018

Multifonctionnalité

Modèle forestier français fondé sur la gestion durable des forêts (art L121-1 CF) prenant en compte les fonctions économique, environnementale et sociale



Source : FIBOIS-Alsace

Multifonctionnalité

→ Concilier différents rôles de la forêt :

- Production de bois pour différents usages
- Préservation de l'environnement (biodiversité, qualité de l'eau, de l'air, stockage de carbone...)
- Accueil du public dans ses différentes attentes

→ Difficultés représentations sociales peu développées :

- Pas d'incompatibilité globale des ces fonctions
- La fonction de production a des bénéfices
- Besoin de professionnels pour gérer la forêt





Thématiques identifiées pour cet enjeu (cf. GT3 10/16)

- 1 - Définir les **orientations de gestion forestière durable**, *
- 2 - **Porter à connaissance et vulgariser** les outils d'orientation d'une gestion sylvicole durable adaptée à la région
- 3 - Gérer la forêt tout en **préservant la biodiversité***, en maintenant ou en rétablissant les continuités écologiques* et en protégeant la ressource en eau
- 4 - Contribuer à la connaissance et à l'évaluation des services rendus par les écosystèmes forestiers
- 5 - Identifier les **critères de compatibilité d'une mobilisation accrue de bois** avec les objectifs de gestion durable et multifonctionnelle des massifs forestiers*
- 6 - Tenir à la disposition des propriétaires et gestionnaires forestiers la connaissance sur les espaces à enjeux de biodiversité et d'environnement en forêt*
- 7- **Prendre en considération l'impact paysager** dans les actes de gestion sylvicole
- 8 - Maîtriser la régression du **foncier forestier** dans les zones à enjeu environnemental ou social en concurrence d'usages
- 9 - Développer et rationaliser le recours aux **documents de gestion durable en forêt privée**
- 10 - Conforter l'intégration pérenne des **enjeux sociaux et touristiques** (promenade, randonnée, loisirs,...) dans la gestion des espaces forestiers

Garder les 10 thématiques ?

1 - Définir les orientations cadre et assurer leur déclinaison

Références pour les itinéraires sylvicoles, DRA, SRA, SRGS, documents de gestion durable

- Quelles orientations générales ?

- Quelles orientations plus spécifiques ?

Modalités de régénération, structures, essences, âges d'exploitabilité ...?

→ proposition de traitement en GT « sylviculture »

- Quelles échéances pour déclinaison DRA (FD)- SRA (FC) par l'ONF et SRGS par le CRPF ?

Projet orientations cadre - échanges

cf. version PRFB janvier 2017

- **intégrer l'adaptation au changement climatique** dans la gestion
- veiller à l'**adaptation des essences aux stations forestières**
- favoriser le **mélange d'essences**
- pratiquer une **sylviculture dynamique** visant l'optimum de production et prenant en compte les objectifs d'accroissement de la récolte définis par le programme régional de la forêt et du bois
- **prévenir le tassement** et assurer le maintien de la fertilité des sols
- prendre en compte les enjeux de maintien ou de restauration des **continuités écologiques, de biodiversité** et de préservation de la ressource en eau
- minimiser l'impact paysager des opérations forestières
- raisonner l'utilisation de produits phytosanitaires en forêt



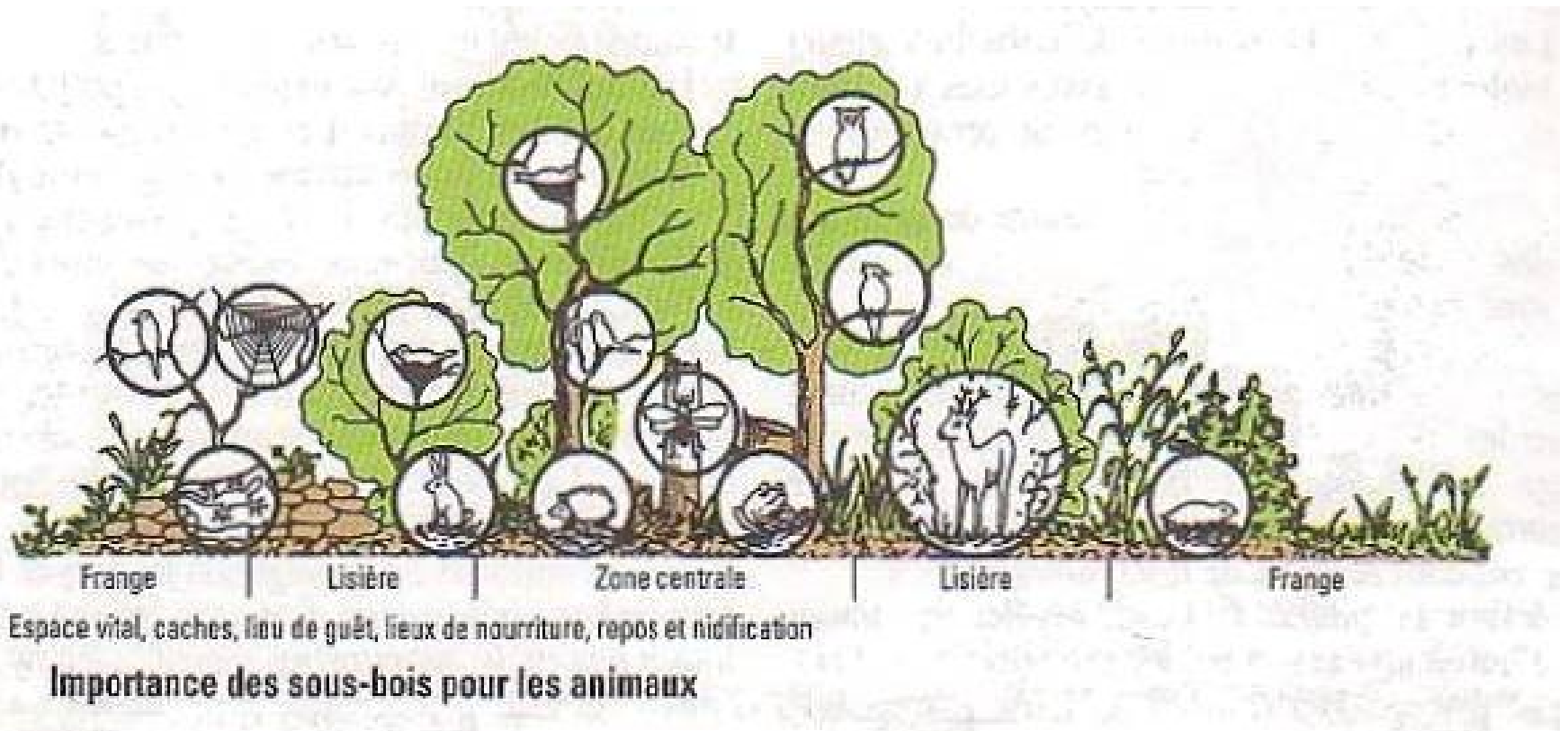
2 – Porter à connaissance et vulgariser les orientations

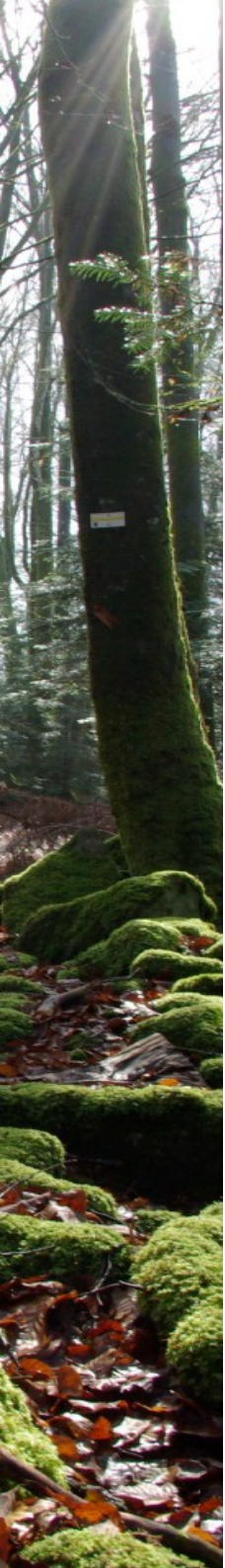
Guides de stations, d'essences et de typologie des peuplements

- Couverture en région assurée, quelles actualisations à prévoir (prise en compte du changement climatique) ?

→ Etat des lieux par les partenaires de l'amont forestier ?

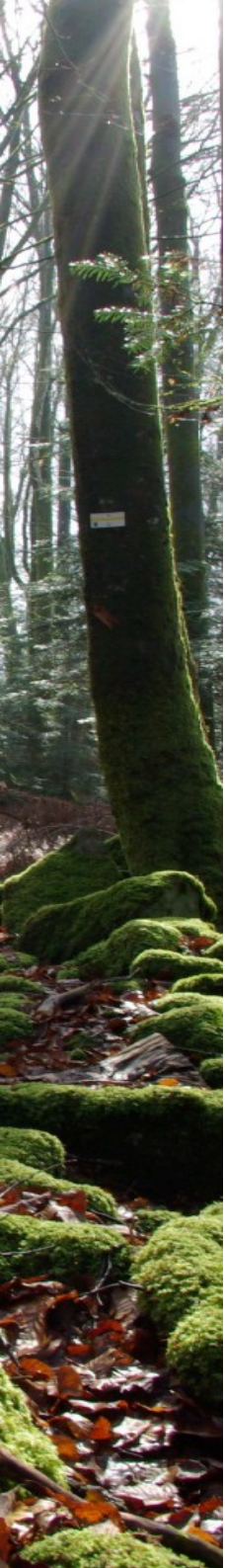
Biodiversité





3 et 6 – Gérer la forêt en préservant la biodiversité et la ressource en eau Porter à connaissance ces enjeux

- Zones à enjeu pour la biodiversité cartographiées (cf. site DREAL - CARMEN), repris documents de gestion durable.
 - Prise en compte des 3 SRCE (ALS. – LOR. – CH.A.)
 - Recommandations existantes sur la protection de l'eau
 - Annexes vertes en forêt privée – à développer.
- Les enjeux environnementaux sont ils suffisamment pris en compte ? Ex : conservation d'arbres sénescents, bois mort
- Autres modalités de porté à connaissance à développer ?



4 – Contribuer à la connaissance et à l'évaluation des services rendus par les écosystèmes forestiers

Bien matériels et immatériels (qualité de l'air, de l'eau, stockage de carbone, biodiversité, paysage...)

Perspective d'une évaluation monétaire des fonctions environnementales et sociales

- Comment faire progresser la connaissance en Grand Est ?
- Stockage de carbone : lien avec démarche en cours région (CLIMAGRI) ?

Services rendus par la forêt

La Séquestration Forestière

La photosynthèse permet **aux arbres de capter le CO₂ atmosphérique, et de le stocker** dans les racines, le tronc, les branches et les sols. Une forêt en pleine croissance peut absorber de 11 à 37 tonnes de CO₂ par hectare et par an.



La Substitution Matière

La fabrication de produits en bois permet d'émettre moins de CO₂ que des produits de mêmes fonctionnalités à base de produits ou d'énergies fossiles. **Utiliser un produit à base de bois permet de réduire les émissions de CO₂.**

A vertical photograph on the left side of the slide shows a forest scene. A large tree trunk is covered in vibrant green moss. The ground is also covered in moss and fallen brown leaves. Sunlight filters through the trees in the background.

5 – Identifier les critères de compatibilité avec une mobilisation accrue

Rejoint l'objectif de mobilisation du PNFB à décliner dans le PRFB

→ Proposition de traitement en GT « mobilisation durable supplémentaire » et « sylviculture » dans les orientations régionales forestières

7 – Prendre en considération l'impact paysager dans la gestion forestière

La gestion forestière peut impacter le paysage, en particulier lors des travaux forestiers

- Guides et recommandations existants suffisants ?





8 – Maîtriser la régression du foncier

Dans zones à fort enjeux environnementaux et sociaux (*plaine d'Alsace, vignoble Champenois*) régression foncière permanente (*estimé Alsace à 90 ha/an malgré prise en compte dans les ORF*)

- Comment lutter efficacement contre cette régression ?

Outils réglementaires plus stricts (*cf. compensation systématique au défrichement*)

→ Aménagement du territoire ?

- Réglementation des boisements : révisions ?

A l'opposé zones à fort taux de boisement, avec fermeture du milieu préjudiciable pour installation de nouvelles activités (*agricoles, ...*) et pour le paysage

- Enjeu à prendre en compte ?

9 – Développer le recours aux DGD opérationnels en forêt privée

Données Grand Est :

- surface forêt privée (42%)
- 329 100 propriétaires dont 21 700 avec surface > 4 ha
- et seulement 900 de surface > 100 ha
 - 2 800 propriétés ayant un PSG agréé pour 298 000 ha
 - 2 700 propriétés ayant un CBPS ou un RTG pour 16 000 ha
 - Soit 40 % des superficies munies d'un DGD
- 93 % de PSG pour propriétés où ce document est exigé

- **Cible à 10 ans ?**

- Objectif : augmentation de 10 % de la surface en DGD opérationnels (prévisionnel de coupes et travaux), principalement dans les forêts inférieures à 25 ha

→ **Contribution CRPF : Objectifs dans le Contrats d'Objectifs en cours**

Communication éducative – multi-usagers



Source : Julie MATAGNE – UFC Louvain



10 – Conforter l'intégration pérenne des enjeux sociaux et touristiques dans la gestion

Nombreuses attentes sociales (randonnée, loisir...), en particulier à proximité de zones urbaines

Mais aussi chasse.

- Les conditions actuelles d'accueil du public sont elles satisfaisantes ?
 - Faut t-il développer l'accueil en forêt privée et si oui selon quelles modalités ?
 - La constitution d'une offre touristique Grand Est, valorisant la forêt, peut t-elle être envisagée ?
- Questions en interface avec le GT « sylviculture »